

# Périscolaire & Extrascolaire 2025-2026

## Obligations avant réservation

- S'être acquitté de ses factures : privilégiez le paiement en ligne.
- Vérifier ses coordonnées et données personnelles (téléphone, remplir la page vaccins, droit à l'image...).
- Renouveler l'assurance scolaire 2025-2026 à joindre sur messagerie « accueil administratif ».
- Prendre connaissance du règlement intérieur (fonctionnement, horaires...).
- Utilisez les messageries du portail famille dédiées à chaque service.
- Déclarer son quotient familial via son portail famille.
- **Rappel : les enfants doivent être accompagnés jusqu'à l'accueil auprès d'un animateur.**

## → LES ACTIVITES PERISCOLAIRES : restaurant scolaire, accueil matin/soir

A partir du 28/07/2025 19h00, faites de préférence vos **réservations pour l'année scolaire entière et AVANT LE 15 AOUT 2025.**

## → LES MERCREDIS (à Surzur **ou** à La Trinité-Surzur)

**MERCI DE RESERVER UNIQUEMENT SELON VOS BESOINS**

### MERCREDIS à SURZUR 2025-2026

Périodes	DATES	Début des Réservations	
Trimestre 1	03/09/25 au 19/12/25	Lundi 28 juillet 19h	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Délai de réservation 48 h à l'avance</li></ul>
Trimestre 2	07/01/2026 au 25/03/2026	Lundi 01 décembre 19h	<ul style="list-style-type: none"><li>○ <b>Délai d'annulation 7 jours à l'avance</b></li></ul>
Trimestre 3	01/04/2026 au 01/07/2026	Lundi 23 février 19h	

**MERCI DE RESERVER UNIQUEMENT SELON VOS BESOINS**

### MERCREDIS à LA TRINITE-SURZUR 2025-2026

Périodes	DATES	Début des Réservations	<u>Accès réservé aux résidents LTS</u>
Année Scolaire	03/09/2025 au 01/07/2026	Lundi 28 juillet 19h	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Délai de réservation 48 h à l'avance sur le planning de l'enfant</li><li>○ <b>Délai d'annulation 48h à l'avance sur messagerie dédiée LTS.</b></li></ul>

## → LES VACANCES SCOLAIRES

Rappel du fonctionnement :

- Début des réservations 5 semaines avant le début des vacances
- Les 3 premières semaines de réservations sont exclusivement destinées aux résidents de Surzur et aux communes conventionnées (La Trinité Surzur, Le HEZO et SAINT ARMEL).
- Les annulations SANS facturation sont uniquement possibles les deux premières semaines de la période de réservation.
- En dehors de ce délai, toute réservation faite sera due (à l'exception d'événement grave impactant l'enfant ou la famille sur fourniture d'un justificatif).
- **Rappel : les enfants doivent être accompagnés jusqu'à l'accueil auprès d'un animateur.**

**MERCI DE RESERVER UNIQUEMENT SELON VOS BESOINS**

<b>VACANCES SCOLAIRES 2025-2026</b>			
	Dates des vacances	Début des réservations	Délais d'annulation SANS facturation
TOUSSAINT	20/10/2025 au 31/10/2025	15 septembre 20h	Du 15 au 28 septembre
NOËL	22/12/2025 au 02/01/2026	17 novembre 20h	Du 17 novembre au 30 novembre
HIVER	16/02/2026 au 27/02/2026	12 janvier 20h	Du 12 au 25 janvier
PRINTEMPS	13/04/2026 au 24/04/2026	09 mars 20h	09 au 22 mars
ÉTÉ	06/07/2026 au 28/08/2026	01 juin 20h	01 au 14 juin
Séjours été	A définir	A définir	A définir

**⚠️ Attention ! Fermeture**

**Les vendredis 26 Décembre 2025, 02 Janvier et le 15 Mai 2026.**

**Ainsi que le lundi 31 Août 2026 (sous réserve du calendrier scolaire 2026/2027)**

**⚠️ Horaires exceptionnels !!**

**Jeudi 24 et 31 Décembre fermeture de l'ALSH à 17h00**

### Autres informations

Dans votre rubrique « mes documents dématérialisés » vous trouverez :

- Les tarifs, le règlement intérieur.
- Différents tutoriels concernant l'utilisation du portail famille, la déclaration de son QF.
- Le dossier PAIP (enfants ayant une pathologie ou allergies nécessitant un régime particulier)
- Une note à destination des enfants bénéficiaires de l'AEEH.

### Activités Jeunesse intercommunales

Contacter la directrice au 06.75.23.80.71 ou aji@surzur.fr